

PORTEUR OU PORTEUSE D'UNE ENTÉROBACTÉRIE OU D'UN ENTÉROCOQUE MULTIRÉSISTANTS

Mesures d'hygiène à respecter durant l'hospitalisation
et au retour à domicile



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Introduction

Nous sommes tous naturellement porteurs ou porteuses de bactéries sur notre peau, nos muqueuses et dans notre tube digestif. La plupart répondent aux antibiotiques, mais certaines d'entre elles deviennent résistantes. C'est le cas des entérobactéries productrices de carbapénémases (CPE) et des entérocoques résistants à la vancomycine (VRE). Dans ce dépliant, vous trouvez les recommandations à suivre lorsque vous êtes porteur ou porteuse d'une CPE ou d'un VRE pour en éviter la transmission.

Qu'est-ce qu'une CPE et un VRE?

Les CPE font partie de la flore intestinale et appartiennent à la famille des entérobactéries (*Escherichia coli*, *Klebsiella pneumoniae*). Avec l'usage des antibiotiques, elles peuvent devenir hautement résistantes. Par exemple, *Klebsiella pneumoniae* peut produire une enzyme, la carbapénémase, qui inhibe l'effet de la quasi-totalité des antibiotiques habituels, dits à large spectre. Les entérocoques sont également présents dans l'intestin et peuvent être résistants à un antibiotique, la vancomycine (VRE). De plus, ils sont très souvent associés à une multirésistance bactérienne.

C'est pourquoi lorsqu'une infection digestive ou urinaire due à une CPE ou à un VRE survient, le traitement avec des antibiotiques classiques devient difficile et nécessite des antibiotiques spécifiques.

Transmission d'une CPE ou d'un VRE

La transmission d'une CPE se fait par voie oro-fécale, c'est-à-dire qu'elle a lieu par les mains, les aliments ou l'eau contaminés par les selles. Quant au VRE, il se transmet par les mains et, indirectement, par l'environnement contaminé.

+ INFO

Vous pouvez être porteur ou porteuse sans avoir de symptômes. De même, ces bactéries peuvent disparaître spontanément ou rester plusieurs semaines ou mois dans le tube digestif sans provoquer une infection.

Précautions à l'hôpital

Mesures spécifiques

À l'hôpital, des mesures particulières sont prises pour empêcher la transmission à d'autres personnes :

- ▶ Vous êtes hospitalisé dans une chambre individuelle et les sorties de la chambre sont limitées.
- ▶ Dès le début de votre hospitalisation, des analyses sont réalisées et des précautions prises : toilette quotidienne avec un savon liquide, changement de linge tous les jours, utilisation stricte des sanitaires de la chambre.
- ▶ Lors des soins, le personnel porte des gants et une surblouse.
- ▶ Les personnes vous rendant visite sont invitées à se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique en entrant et en sortant de votre chambre. Elles évitent de s'asseoir sur le lit et n'utilisent pas les toilettes de la chambre.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser au médecin ou à l'équipe soignante.



INFO

La durée de l'isolement est liée à la persistance de la bactérie dans votre flore intestinale qui varie d'une personne à l'autre, de plusieurs semaines à plusieurs années.

Précautions à domicile

Conseils

Lorsque vous quittez l'hôpital, prenez des précautions pour ne pas transmettre cette bactérie à vos proches, que ces personnes cohabitent avec vous ou qu'elles vous aident dans vos tâches quotidiennes :

- ▶ Utilisez votre savon habituel et lavez-vous les mains chaque fois que cela est nécessaire : après un passage aux toilettes, avant de préparer des repas et de passer à table, après avoir manipulé un pansement ou du linge souillé, après avoir toussé, éternué ou vous être mouché ou mouchée.
- ▶ Faites votre toilette tous les jours en utilisant votre savon, mais ne partagez pas vos affaires personnelles (linge de toilette, serviette de bain, rasoir, savonnette, brosse à dents, etc.) avec votre entourage.
- ▶ Toute personne immunodéprimée dans votre entourage devrait éviter d'être en contact avec des sécrétions ou excréments et rapidement se laver les mains à l'eau et au savon si le contact est inévitable.
- ▶ Nettoyez votre linge, à une température de 40 °C minimum, en utilisant votre produit à lessive usuel. Si possible, repassez vos vêtements à température élevée.
- ▶ Utilisez vos produits de nettoyage courants pour le ménage.
- ▶ Nettoyez vos sanitaires et votre salle de bains avec votre détergent habituel, en insistant sur les surfaces souvent touchées comme les poignées de porte, la chasse d'eau, la barre d'appui. Ces lieux peuvent être particulièrement contaminés. Rincez bien.
- ▶ Fermez le couvercle des W.-C. avant de tirer la chasse d'eau.
- ▶ Entretenez normalement votre vaisselle et vos ustensiles de cuisine.
- ▶ Éliminez vos pansements et vos protections souillées avec les ordures ménagères en fermant hermétiquement les sacs poubelles ; n'oubliez pas de vous laver les mains après.
- ▶ Si vous avez un bébé, lavez-vous les mains avant de vous en occuper.

Quels risques pour les proches ?

Le risque de transmission à votre famille ou vos proches existe. Ce dernier peut être réduit si vous suivez ces précautions.

Prévoyez du savon liquide et des essuie-mains à usage unique dédiés à toute personne contribuant à vos soins ou vous rendant visite et utilisant vos sanitaires.

Si une personne participe à vos soins, elle doit :

- ▶ enlever ses bijoux
- ▶ porter des gants à usage unique lors des changes ou de la toilette intime
- ▶ protéger ses habits (en portant un tablier, à laver après un soin souillant) ou les changer s'ils ont été souillés par des sécrétions, selles ou urines
- ▶ se laver les mains à l'issue d'un soin contaminant et utiliser un essuie-mains à usage unique (à défaut, une serviette de mains propre, différente de la vôtre et à ranger à distance de la vôtre).

En plus, elle évite l'usage de vos sanitaires. En cas de nécessité, elle se lave les mains immédiatement après. Elle s'assure d'un entretien immédiat des surfaces contaminées avec des selles ou des urines ou sécrétions. Juste avant de quitter votre domicile, elle se lave les mains ou se les désinfecte par friction avec une solution hydro-alcoolique.

Au besoin, la personne proche fait appel à un ou une infirmière à domicile pour toute précision complémentaire.

Lors des soins

Signalez que vous êtes porteur ou porteuse d'une de ces bactéries multirésistantes aux personnes qui vous prodiguent des soins (médecin, infirmier ou infirmière, aide-soignant, physiothérapeute, pédicure, etc.) afin d'éviter toute transmission. Le personnel de santé qui intervient au domicile doit pratiquer une hygiène des mains rigoureuse surtout après un contact avec des plaies, après avoir aidé à votre toilette ou manipulé vos selles.

En cas de réhospitalisation

Si vous devez retourner à l'hôpital dans les mois qui suivent, signalez dès votre admission que vous avez été porteur ou porteuse d'une CPE ou d'un VRE. En effet, cette bactérie sera à nouveau cherchée par frottis rectal ou prélèvement de selles analysées au laboratoire de bactériologie.

+ INFO

Pour prévenir les infections, l'hygiène des mains par friction hydro-alcoolique demeure le geste de base pour vous et votre entourage.

Informations pratiques

Service prévention et contrôle de l'infection

☎ 022 372 98 28

➔ <https://vigigerme.hug.ch>

Service prévention et contrôle de l'infection

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4
1205 Genève

Accès

Bus 1, 5, 7 et 35,
arrêt « Hôpital »

Bus 3, arrêt « Claparède »

Léman Express, arrêt
« Genève-Champel »

Parkings

H-Cluse et H-Lombard



Cette brochure a été réalisée par le Service prévention et contrôle de l'infection en collaboration avec le laboratoire de bactériologie, le Service des maladies infectieuses et le Groupe d'information pour patients, patientes et proches (GIPP) des HUG.